1. Prix. — **UN COLLIER** draperie classe, perles de verre, avec pierres, valeur 175 fr

M. AGLAVE Henri, mécanicien, 2, rue de la Concorde, HENIN LIETARD.

143e Prix. — UNE CARPETTE haute laine, valeur 165 fr.

M. COLIN Rene, étudiant, 34, rue Ferrer, a DENAIN.

144e Prix. — UNE COUPE métal blanc, avec garniture cristal, valeur 160 fr

Mlle HAVEZ Marcelle, 32, rue Lefort, MARCHIENNES

145e Prix. — UN CHRONOMETRE argent incrusté, valeur 156 fr

Mlle DUBAR Germaine, doublieuse, 67, rue de Flandre, ROUBAIX

146e Prix. — UN LEGUMIER métal blanc, ciselé, valeur 155 fr

Mme BERMYN Prudence, ménagère, 30, rue du Halot, TOURCOING.

147e et 148e Prix. — UNE ROBE en crêpe de Chine, valeur 155 fr.

Mlle DUREZ Fernande, écolière, rue J.-B Lefort, 1, MARCHIENNES.

Mlle BERMYN Hortense, couturière, rue de la Lys, HALLUIN

Du 149e au 154e Prix. — UNE MONTRE de dame, plaqué or, bracelet ruban moiré, valeur 155 fr.

Mme Vve LIBBRECHT Jeanne, piquûrière, 30, rue du Halot, TOURCOING

Mlle DEMUYNCK Yvonne, 92, rue Montgolfier, MARCQ-EN-BARŒUL

Mme DUMONT Fidèle, ménagère, 35, rue Batisbonne, LILLE.

M. FONTAINE Marius, employé, 24, rue de Roubaix, ARMENTIERES.

M. DENOUFOUX Pierre, garçon de laboratoire, rue Aubert, à la Becquée, WAMBRECHIES.

Mlle FAVA Rosalie, employée, 42, rue Victor-Hugo, LOMME (Marais).

(A suivre)

La distribution des Prix

Les prix et récompenses seront adressés gratuitement aux gagnants qui nous en feront la demande.

Les gagnants pourront, s'ils le préfèrent, retirer leurs prix ou récompenses en nos bureaux, 186 bis, rue de Paris, à Lille, à partir du vendredi 23 décembre, de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 heures, contre présentation de pièces d'identité.

Trois drames ont sanglanté le pays minier

Nous avons brièvement relaté, dans nos dernières éditions d'hier, les deux drames qui s'étaient déroulés à quelques heures d'intervalle, le premier dans un débit de Sains-en-Gohelle, le second à Bruay-les-Mines. Voici les détails que nous a apportés notre enquête sur ces faits tragiques.

UN DEBITANT de SAINS-EN-GOHELLE TUA UN CONSOMMATEUR

Dimanche après-midi vers trois heures, un débitant de Sains-en-Gohelle M. Séraphin Decorre vit entrer dans son débit trois polonais, Zilinski, Wilodarezick et Karock Klin qui demandèrent du café. Au moment du règlement des comptes, une contestation s'éleva entre le patron et ses clients, lesquels, prétendait-il, ne lui avaient pas remis le montant entier de leur dû. La discussion s'envenima et l'un des polonais, Klin, gifla soudain M. Decorre. Celui-ci effrayé, s'enfuit dans sa cuisine où Klin le poursuivit, armé d'une bouteille dont il le frappa. Zilinski prêta main-forte à son compagnon, le troisième polonais intervint à son tour si bien que le cabaretier se voyant en état de légitime défense prit dans une armoire un vieux revolver et tira d'abord à terre. Mais comme Klin s'élançait de nouveau sur lui il lâcha un deuxième coup, qui atteignit le polonais.

Klin alla s'abattre dans la salle du débit tandis que ses camarades s'enfuyaient. La victime rendait peu après le dernier soupir. Elle avait été touchée au sein droit.

M. Decorre alla alors se constituer prisonnier à la gendarmerie d'Hersin-Coupigny et les gendarmes partirent peu après arrêter Zilinski et Wilodarezick. Les trois hommes ont été amenés lundi soir au Parquet de Béthune et écroués.

UN POLONAIS FRAPPE D'UN TERRIBLE COUP DE COUTEAU A BRUAY-LES-MINES

Le second drame a eu pour théâtre la cantine Haliprée, à Bruay-les-Mines où déjà plusieurs arrestations d'indésirables avaient été opérées.

Dans la nuit de dimanche à lundi, des polonais en goguette festoyaient dans leur chambre. L'un d'eux, Ladislas Barzack, tuttait, par jeu avec un de ses compatriotes, nommé Gubert. Barzack plus vigoureux, avait renversé son adversaire sur une couchette, quand soudain un ami de Gubert, Alois Marcho mineur peut-être ignorait-il qu'il s'agissait d'un jeu, se précipita sur les lutteurs et brandissant un couteau le plongea dans le dos de Barzack qui s'affaissa et fut être transporté aussitôt à la clinique du docteur Camplan. Son état est extrêmement grave.

Le meurtrier a été arrêté par les gendarmes qui ont pénétré dans la chambre et ont retrouvé l'arme du crime, un couteau à cran d'arrêt. Marcho a été conduit au Parquet de Béthune et écroué.

UN POLONAIS BLESSE GRAVEMENT PAR UN COMPATRIOTE A BETHUNE

Au hameau du faubourg de Lille est édifiée la cité n. 18 bis des mines de Nœux, habitée par des Polonais. Hier matin, le service de la sûreté était prévenu qu'un Polonais avait été découvert sans connaissance et grièvement blessé à la tête.

Une enquête, de suite ordonnée, permit aux policiers d'arrêter l'auteur de ce drame. Celui-ci, nommé Sudela Jean, 36 ans, dormait d'un sommeil profond et ne parut nullement gêné de la visite des policiers. Il fut arrêté sur le champ sans qu'il opposât la moindre résistance et fut dirigé sur le violon municipal.

Pendant ces opérations, le docteur Loy de Verquin, fut requis et prodigua au blessé les premiers soins, mais ayant constaté une fracture du crâne, il le fit transporté d'urgence à l'hôpital de Béthune.

Le blessé est un nommé Goset Piasiki, 23 ans, mineur, célibataire, également polonais.

Voici comment la scène se serait déroulée : Piasiki était venu prendre le café chez Sudela et vers 22 heures, il se disposait à rentrer chez lui lorsque, sortant de la baraque en compagnie de son compatriote Sudela, ce dernier le frappa à la tête d'un violent coup de gourdin sans qu'il y ait eu la moindre discussion préalable, puis tranquillement il rentra se coucher. Assommé, Piasiki resta 8 heures sans connaissance.

Sudela sera amené aujourd'hui devant le Procureur de la République qui ne manquera pas de le faire écrouer. L'état du blessé est désespéré.

Comment expulser un locataire récalcitrant

Il y a une quinzaine de jours, une locataire de la rue de l'Assomption, à Paris, donnait congé à M. Léon Doumeyrou, qui protesta énergiquement, estimant injustifiée cette décision.

Peu de temps après deux inspecteurs, agissant inspecteurs du commissariat d'Auteuil se présentaient à M. Doumeyrou et lui signifiaient d'avoir à vider les lieux le 24 décembre, sous peine d'expulsion par le commissaire de police.

Comme il jugeait cette mesure excessive, le locataire signala les faits au procureur de la République et le brigadier Foulon, du premier district, fut chargé d'enquêter à ce sujet.

Il apprit bientôt que les pseudo-inspecteurs étaient des cousins de la logeuse, MM. Louis Limonand et Jules Roche, demeurant l'un et l'autre rue des Panoyaux.

Hier, à la première heure, les pseudo-policiers venaient prévenir M. Doumeyrou qu'à dix heures, le commissaire procéderait à l'expulsion annoncée : ce fut le brigadier Foulon qui les reçut et qui, après explications, les conduisit au commissariat du quartier, où vint les rejoindre M. Victor Labourette, un des chefs de service d'une grande compagnie de transports de l'avenue de Versailles. C'est ce dernier qui, dans l'expulsion devait jouer le rôle du commissaire de police.

Ayant agi sans esprit de lucre, les trois compères ont été seulement inculpés d'outrages et d'usurpation de fonctions judiciaires.

UN CHARRETIER ECRASE A CUINCY

M. Georges Bauduin, âgé de 38 ans, charretier, au service de M. Weymel, cultivateur à Cuincy, revenait avec un chariot chargé de 5.000 kilos de pulpe, lorsqu'à hauteur de la prison départementale située sur la route de Cuincy, les deux chevaux, pris de peur, se mirent au galop. M. Bauduin, en cherchant à maîtriser son attelage, roula sous le lourd véhicule, dont une roue lui passa sur le corps.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, à Douai, le charetier n'a pas tardé à expirer.

MORT TRAGIQUE D'UN MINEUR A LENS

Un ouvrier mineur, Léon Dengreville, 23 ans, célibataire, demeurant rue Pascal, à Lens, près de la fosse n. 9, était occupé au fond de la fosse n. 11 à abattre du charbon, lorsqu'un éboulement se produisit soudain, écrasant l'infortuné ouvrier qui succomba à une rupture de la colonne vertébrale.

MORT DE CONGESTION A BRUAY-EN-ARTOIS

Lundi après-midi, des passants ont trouvé dans un sentier proche de la rue des Agaches et de la Marnière des Mines, le corps inanimé de M. Félix Terrasse, 37 ans, ouvrier occupé à extraire la marne de la dite carrière, habitant Bruay, rue des Agaches, cantine Caron. On s'empressa autour de lui, mais un docteur appelé, ne put que constater le décès dû à une congestion.

UN CAS DE MENINGITE CEREBRO-SPINALE DANS LA GARNISON DE CONDE

Un cas de méningite cérébro spinale a été constaté dans la garnison de Condé-sur-Escaut. Le malade a été transféré à l'hôpital de Valenciennes et des mesures de désinfection ont été prises immédiatement.

LES AMANTS SURPRIS

Paris, 25. — M. Caron, commissaire à la sûreté, était chargé ce matin, de procéder à un constat d'adultère, dans un immeuble près de la Porte de Vincennes.

A l'arrivée du magistrat, le couple qui était enfermé dans une chambre, réussit à gagner une pièce voisine.

Au cours de cette fuite précipitée, des coups de revolver furent tirés. On suppose que c'est un locataire qui en voyant s'enfuir le couple a cru voir des cambrioleurs.

Le constat a été fait peu après.

M. Venizelos va rentrer en Grèce

Paris, 25. — La « Légation de Grèce » nous communique la note suivante :

Aussitôt après les élections du 16 décembre dernier, qui avaient assuré le succès du parti vénizéliste, de pressants appels furent adressés à M. Venizelos, pour lui demander de rentrer en Grèce, d'où il s'était éloigné depuis 1920.

Hier, le gouvernement grec lui transmit un télégramme en ce sens, signé par 270 représentants à l'assemblée constituante et ajouta qu'on attendait encore à Athènes les réponses des députés de dix-neuf districts électoraux retenus dans leurs provinces.

Ainsi, sur les 396 représentants qui composeront l'assemblée, on prévoit que plus de 300 auront demandé à M. Venizelos, de prendre en mains le gouvernement du pays.

Un télégramme du colonel Plastiras avait précédé cet appel. Le chef de la révolution insistait auprès de M. Vénizelos pour qu'il se rendît à Athènes avant la réunion de l'assemblée et régla la situation.

LE RUSE CRETOIS FAIT CEPENDANT DES RESERVES SUR SON ACTION POLITIQUE

M. Venizelos répondit hier au général Danglis et au colonel Plastiras qu'à la suite des appels qui lui ont été adressés, il ne pouvait refuser son concours et qu'il avait résolu de partir incessamment pour Athènes.

Son action politique n'aura qu'un caractère temporaire. Il n'a pas l'intention de constituer un ministère sous sa présidence. Tous ses efforts tendront à ramener le pays dans la voie normale.

LE CADAVRE D'UN NOUVEAU-NE DEVORE PAR DES CHIENS ET DES RATS

Toulouse, 25. — Hier soir, dans un fossé bordant le canal latéral à la Garonne, on a trouvé le cadavre d'un nouveau-né, en partie dévoré par des chiens et les rats et auquel manquaient le bras droit et la partie inférieure du thorax, l'abdomen et les membres inférieurs.

Le petit cadavre a été transporté à la Faculté de Médecine.

Une enquête est ouverte.

LA TUBERCULOSE N'EST, HELAS, PAS VAINCUE

UNE PROTESTATION DE SAVANTS

On nous communique la note suivante :

Depuis quelques années, en France peut-être plus qu'en aucun autre pays, les malades atteints ou menacés de tuberculose sont exploités par des soi-disant « guérisseurs » chaque jour plus nombreux, qui leur offrent de prétendus remèdes, vaccins ou sérums, dont le mode de préparation est soigneusement gardé secret. Récemment encore, certains d'entr'eux ne craignaient pas d'affirmer que « la tuberculose est vaincue ».

Le Comité national de défense contre la tuberculose et la Société d'études scientifiques de la tuberculose se sont émus du crédit injustifié que ces produits trouvent souvent auprès du public. Ils considèrent que leur devoir est de rappeler qu'il n'existe, à l'heure actuelle, aucun médicament chimique ou biologique, aucun sérum, aucun vaccin dont l'efficacité contre la tuberculose ait été démontrée. Ils mettent en garde les malades contre le danger qu'ils courent en gaspillant leur argent et en perdant un temps précieux à des tentatives thérapeutiques souvent nuisibles, toujours inutiles tandis que leur guérison ou leur amélioration durable dépend d'une surveillance médicale attentive, en même temps que des mesures particulières d'hygiène rigoureusement et opportunément observées.

Professeurs Léon Bernard, F. Bezançon, Calmette ; docteurs Armand Delille, L. Guinard, Louis Guinon, Kuss, Henri Labbé ; professeur Letulle ; docteur Polx ; M. Georges Risler ; docteur Rist ; professeurs E. Sergent, Pierre Teissier.

NOS BELLES FAMILLES

LA FAMILLE ROHART-MENU

Nous donnons ci-dessous la photographie d'une de nos belles familles du Pas-de-Calais, celle d'un brave ouvrier mineur lensois.

ROHART Druon est né à Carvin, le 18 août 1877 (il est donc âgé de 46 ans 1/2). Il s'est marié à Carvin le 10 août 1903, avec Mlle Blanche MENU, née dans la même ville, le 7 août (43 ans 1/2).

De leur union sont nés dix enfants, qui sont en excellente santé : Alexandre, né à Carvin le 27 février 1908 (21 ans) ; Blanche, née à Carvin, le 23 janvier 1905 (19 ans) ; Julien, né à Lens le 18 janvier 1907 (17 ans) ; Druon, né à Carvin le 30 juin 1909 (14 ans 1/2) ; Achille, né à Carvin le 11 avril 1911 (12 ans 1/2) ; Marguerite, née à Carvin, le 5 août 1913 (10 ans 1/2) ; Valentine, née à Brive (Corrèze) le 12 mars 1917 (6 ans 1/2) ; Joseph, né à Issoudun (Indre), le 19 septembre 1918 (5 ans) ; Maurice, né à Carvin Libercourt le 3 juillet 1920 (3 ans 1/2) et Raymonde, née à Lens, le 15 mai 1923 (7 mois).

L'aîné, Alexandre, est actuellement soldat au 43e régiment d'infanterie à Lille. A noter que l'allocation journalière de soutien de famille a été refusée aux époux Rohart-Menu pour leur fils.

Le père a fait campagne contre les Boches pendant 13 mois, avec le 6e territorial, puis fut mobilisé aux Mines de Bruay, comme mineur. C'est un ouvrier honnête qui, quoique malade depuis de longs mois, travaille chaque jour au fond de la fosse n. 2 des Mines de Lens, pour donner du pain à sa nombreuse famille.

Les époux Rohart-Menu habitent, avec leurs dix enfants, dans une maison de la Compagnie des Mines de Lens, cité du Grand-Condé, Coron des 26, n. 14. Leur intérieur, quoique modeste, est d'une propreté exemplaire, ce qui fait le plus grand honneur à Mme Rohart.

Malgré une demande faite, il y a plus d'un an, cette dernière n'a pas encore obtenu la Médaille de la Reconnaissance Française. Qu'attend-t-on pour la lui décerner ? Le nombre d'enfants ne serait-il pas suffisant ?

La Journée Sportive

Le leader du Championnat du Nord (Division A)

L'équipe première de l'Union Sportive Tourquennoise, en tête, actuellement du Championnat du Nord ; six matches joués, six gagnés. Rappelons que Tourcoing a battu, dimanche dernier, en Coupe de France, le C. A. Saint-Aubin, par 6 buts à 0.

FOOTBALL-ASSOCIATION

ENTENTE BRUXELLOISE BAT LIGUE DU NORD PAR 3 BUTS A 1

Pour sa seconde sortie, l'équipe du Nord qui était hier opposée l'arc Jean Dubrulle à Roubaix à une équipe bruxelloise (sélections) comprenant les meilleurs joueurs des clubs de la capitale belge, a essuyé un second échec.

Nous devons dire que les Nordistes avaient affaire à forte partie et que bien rares étaient ceux qui espéraient en leur victoire.

On escomptait un score variant de 4 ou 5 buts en faveur des visiteurs, on pensait que le Nord parviendrait néanmoins à sauver l'honneur.

Comme on l'a vu plus haut, nos amis et alliés furent vainqueurs par 3 buts à 1.

En toute justice, les Belges se montrèrent nettement supérieurs aux nôtres, principalement pendant la première mi-temps, puis fléchirent, sur la fin, où les Nordistes se montrèrent agressifs, forçant la défense belge à s'employer à fond pour repousser les incessantes attaques que les nôtres inlassablement, tentèrent et il s'en fallut de peu (grâce au brio de Dehie et à la virtuosité de Swartenbrok), que le Nord n'augmente son score.

L'équipe du Nord à sa décharge, comprenait quatre remplaçants (excusez du peu) et sur ces derniers un seul fit bonne figure, ce fut Beulque de l'U.S.P., qui après une première mi-temps assez terne se retrouva par la suite.

Depaepe qui remplaçait Vando commit de lourdes et impardonnables fautes ; Cau, de l'Excelsior de Tourcoing, fut très rarement dans la lutte ; Dessauvages de l'U.S.T., perdu durant les 45 premières minutes, fut meilleur dans le second intervalle.

Telle qu'elle s'était présentée sur le terrain, l'équipe nordiste ne pouvait espérer mieux. Heureusement, la ligne d'avants, principalement l'aile droite Carpentier-Isbecque, fit merveille, attaquant sans cesse.

L'arbitre, M. Gérardin, de Paris, fut bon, mais il tarda trop à siffler les off-side.

AVANT LA PARTIE

Les accès menant aux différentes entrées du Parc Jean Dubrulle, sont noirs de monde. Les tramways déferlent des flots d'amateurs, des automobiles en grand nombre amènent leurs occupants au terrain. A 14 heures, il y a environ 3.000 spectateurs, ce nombre sera porté à plus de 5.000 quelques temps plus tard. Bref, c'est un succès.

Nous faisons un tour au vestiaire. L'équipe belge qui a revêtu un maillot vert, paremenis rouge est celle que nous avons annoncé. Du côté nordiste, quatre remplaçants.

Peu après l'équipe belge, conduite par Swartenbroek, dépose aux pieds du Monument aux Morts du R. C. Roubaisien une superbe gerbe garnie d'un large ruban aux couleurs de la Belgique. M. Truffaut, vice-président du R. C. R. remercie les belges de leur geste et se montre très touché de leur délicate attention. La Ligue du Nord à son tour, dépose une gerbe et M. Truffaut remercie.

Les Belges font leur entrée sur le terrain, chaleureusement applaudis, les Nordistes les suivent, les ovations sont moindres. Dubly remet une couronne de bronze à Swartenbroek.

LA PARTIE

Il est 14 heures 10, lorsque M. Gérardin sonne le coup d'envoi qui échoit à Bruxelles.

De suite, les Belges attaquent et essayent de suite. Noel renvoie. La partie s'annonce intéressante, sur faute de Depaepe, Vercity tente au dessus.

Belle descente amorcée par l'aile Carpentier-Isbecque. Dehie sauve. Off-side de Dubly. Coup franc contre Ryssen. Swarten adresse à côté. Ryssen trop pressé, oublie la balle. L'Entente descend, mais est arrêtée par un hands. Les Belges se montrent dangereux. Un centre d'Isbecque est repris par un Belge. Cau sauve en corner. Vandermeken le botte, Depaepe gêne Noel et le premier nommé rentre la balle lui-même. Du moins, c'est ce que nous avons vu. Il y a 16 minutes de jeu.

Peu après un Belge se présente seul devant Noel et envoie à côté. Depaepe n'est guère brillant, heureusement que son partenaire Guyot, lui ne commet aucune faute et accomplit une besogne considérable. Corner pour les Belges. Guyot sauve. Carpentier tente à côté. Corner pour l'Entente. Swarten s'avance trop en avant et à son tour, tente la transformation. Ryssen bien placé, place un beau shoot. Dehie pare et transmet en corner. Isbecque le donne et Dessauvages marque le but avec... la main.

L'arbitre ne l'accorde pas. Quelques corners sont accordés à chaque équipe. Dehie est à l'ouvrage mais se tire des situations parfois difficiles avec sang froid. C'est la mi-temps.

A 15 h. 05, on recommence. Une attaque du Nord est bien prêt d'aboutir. Ryssen expédie au but, Dehie tombe, laisse échapper la balle, mais personne ne reprend, au tour de Noel à se distinguer. Isbecque essaie au dessus. Après 12 minutes de jeu, sur loupé de Depaepe, les Belges marquent leur second but à peine remis en jeu, les visiteurs descendent et marquent à nouveau, une minute trente secondes après leur 3e point.

Le Nord ne se décourage pas. Les demis, à part Beulque qui maintenant se prodigue font quelques faute. Sur descente de Dubly, Dessauvages dribble et adresse dans le coin opposé. Dehie, le but est très applaudi.

Le Nord prend légèrement l'avantage. Carpentier-Isbecque-Ryssen, tour à tour essaient le but. Deux corners au Nord ; bel essai de Carpentier qui rase la barre transversale. Dubly maintenant est en action et ses centres impeccables sont remarqués. Sur coup franc que Dubly donne le ballon frappe un poteau. Dessauvages s'élance trop tard.

Dubly s'échappe, s'apprête à centrer, mais l'arbitre siffle. On croit à une faute. Non, c'était la fin. Lentement la foule s'écoule.

CONSIDERATIONS

L'équipe belge ne nous a pas produit l'impression que nous attendions d'elle. On peut en dire autant de l'équipe du Nord.

Noel fit une excellente partie, c'est un de nos meilleurs portiers. Guyot a droit à nos félicitations, passons sur Depaepe, quoiqu'il se soit racheté vers la fin. Nous avons dit ce que nous pensions sur la ligue intermédiaire. En avants, Isbecque fut le meilleur après lui, on peut citer Carpentier. Dubly Ryssen fut bon. Dessauvages est à revoir.

LUXEMBOURG BAT LIGUE DU NORD EQUIPE B PAR 4 BUTS A 2

L'équipe B de la Ligue du Nord rencontrait hier sur le terrain de l'Amiens Athlétic Club, rue Louis Thuillier à Amiens, l'équipe représentative du Duché de Luxembourg. Après une partie plaisante et très intéressante à suivre, les Luxembourgeois furent déclarés vainqueurs par 4 buts à 2.

Red Star A.C. et Zwaluwen de Hollande, font match nul, un but à un.

AUBERCHICOURT BAT COURCHELETTES

L'Union Sportive d'Auberchicourt 1, rencontrait l'Union Sportive de Courchelettes 1, en match comptant pour le Championnat.

Après une partie très agréable, Auberchicourt fut vainqueur par 6 buts à 0.

FOOTBALL-RUGBY

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les Membres du Conseil de la Fédération Française de Rugby se sont réunis hier matin et ont homologué les poules de 5 du Championnat de France, ainsi que le calendrier des rencontres établi au cours de la séance de dimanche dernier.

Une réclamation tendant à placer Toulon à la place d'Agen dans la poule F et Agen, en Lieu et place de Toulon dans la poule E, tandis qu'une autre tendant à changer quelques dates de matches ont toutes deux été repoussées.

En ce qui concerne le classement des équipes pour le Championnat de France, le Comité a décidé d'attribuer trois points par match gagné, 2 par match nul et 1 par match perdu un point en cas d'égalité.

Le goal Average servira à établir les places, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de match de barrage.

Section Paloise bat Stade Français par 12 points à 6.

Stade Athlétique Bordelais bat S.C.U.France, par 10 points à 5.

Union Sportive Dacquoise et Union Sportive de Perpignan font match nul, 6 points à 6.

BOXE

EN VUE DES EPREUVES PRE-OLYMPIQUES

La séance de boxe amateurs qui eut lieu à Marcq-en-Barœul dimanche dernier, fut un très grand succès sportif sinon financier. Les combats furent disputés avec science et acharnement, et les spectateurs peu nombreux malheureusement se retirèrent très satisfaits vu les résultats.

Looten élève Géo Mars) bat Lalau (Roland Boxing Club) aux points. — Hoel Rœland, bat Plovoy (Géo Mars, aux points. — Wilger Géo Mars) bat Roulandt (Rœland) aux points. — Lantoine (Géo Mars, bat Fersy Rœland) par abandon au second round. — Mille (Rœland) bat Vinck (Géo Mars) par k. o. au second round. — Dvening (Géo Mars bat Seynaeve Desrelevel) aux points.

Brélivet Géo Mars) champion des Flandres 1923 qui fit un si beau match ; mais Savignac, champion de France, bat Vandermortel (Delivrance Boxing Club) par arrêt au premier round après l'avoir expédié trois fois à terre.

Très belle soirée et bon sport.

LE GALA D'ONNAING

Le Boxing Club d'Onnaing avait organisé dimanche dernier, Salon de la Montagne, une magnifique séance, qui fut suivie par un nombreux public.

Les officiels remplirent leurs fonctions à la satisfaction générale. Voici les résultats :

Bécard (Fresnes) bat Bavai (Onnaing aux points. — Bliquy (Fresnes) et Tailliez (Raismes), mont match nul. — Loutre (Raismes) bat Alp. Robert par k. o. au 1er round. — Vandeputte (Fresnes) bat Desmarets (Raismes) aux points.— Coqueraux (Raismes) bat Carpeaux par abandon au 4e round, combat mené à vie allure par deux bons petits boxeurs. Carpeaux, la main foulée abandonna. — Dussart (Onnaing bat Ribeaucourt (Bruay) aux points. Dussart, fut de loin le meilleur boxeur et ébranle son adversaire à chaque round, néanmoins Ribeaucourt termina fort courageusement les 10 rounds que comportaient le combat.

La prochaine séance est fixée au Dimanche 13 Janvier.

CYCLISME

Le Christmas de Ryssel

LA MAISON RYSSEL, à l'occasion de la Noël, avait organisé hier une sortie sur Lille-Roubaix-Lille, qui a remporté un gros succès.

Était-ce parce qu'attiré par la tombola, tirée à Roubaix, ou parce que le temps était favorable ? toujours est-il, que plus de 50 cyclistes s'étaient donné rendez-vous au « Réveil du Nord » 186 bis, rue de Paris, à Lille. Parmi ceux-ci, citons Perrain, les frères Cardot, Jean Lepoutre, Wambrugghe, le glorieux vaincu Maurice Castiau, récemment promu Chevalier de la Légion d'Honneur ; Félix, etc. notre collaborateur sportif accompagnait le groupe.

A Roubaix, les vins d'honneur offerts par la **MAISON RYSSEL**, furent servis puis on passa au tirage du chronomètre, don du **REVEIL DU NORD**. Dans l'intervalle, M. Félix, remercia tous ceux qui avaient pris part à la sortie, eut un mot aimable pour le « Réveil du Nord », qu'il félicita du concours qu'il ne cesse d'apporter dans toutes les manifestations sportives quelles qu'elles soient.

L'heureux vainqueur du chronomètre fut le numéro 16, M. Maurice Brion, du Club Perrain de Pérenchies.

Le retour s'effectua sans accroc. A Croix, le Vélo Club Croisien se joignit à la caravane et la dislocation se fit Grand'Place à Lille.

En résumé, bonne journée pour les cyclistes et gros succès pour les **CYCLES RYSSEL**.

La prochaine sortie est fixée au 6 janvier prochain, nous publierons l'itinéraire très prochainement.

AU VELODROME D'HIVER

La deuxième réunion du meeting de Noël organisée au Palais des Sports, a obtenu un grand succès. Voici les résultats :

Match Girardengo-Henri Pélissier

1re manche de vitesse 1.000 mètres. — 1. Girardengo ; 2. Henri Pélissier à 3/4 de longueur.

2e manche 20 km., derrière tandem. — 1. Girardengo ; 2. Henri Pélissier à 260 mètres.

3e manche en course-poursuite. — Girardengo rejoint Henri Pélissier après 3 kilomètres 370 de course.

Grand Prix de Noël Vitesse Finale

1. Leene ; 2. Moretti ; Finale des seconds : 1. W. Bailey ; 2. Sergent.

La course individuelle a été gagnée par le Belge Van de Sype et la course-poursuite amateurs est revenue au Gros Cailloux Sportif.

COURSE A PIED

LE GRAND PRIX DE DENAIN

sous le patronage du « REVEIL DU NORD » Victoire de Mascaux, de l'Olympique Lillois

Le Grand Prix Pédestre, la deuxième du nom s'est disputé hier mardi 25 décembre, à 14 h., par un temps superbe devant une assistance nombreuse et intéressée. L'épreuve a remporté un très gros succès. 78 partants sur 86 inscrits s'alignèrent sous les ordres du Starter. La lutte fut très intéressante pendant les 10 kilomètres que comportait cette épreuve, les amateurs de l'effort individuel, échelonné sur tout le parcours, ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux athlètes. La victoire est revenue à Mascaux de l'Olympique Lillois qui a couvert les 10 kilomètres en 34 minutes. Par équipes, l'Arras Olympique se classe premier. Classement individuel, 60 arrivées : 1er Mascaux. 2e Croquet à 125 mètres ; 3e Prévot. 4e Colin ; 5e Leprin ; 6e Lecointe ; 7e Vermeulen 8e Crocceel 9e Roger ; 10e Derache ; 11e Senesse, 12e Desaintghislain de Denain ; 13e Leveurier. 14e Legrand ; 15e Magnez. — Classement par équipes : 1er Arras Olympique, 10 points. 2e Olympique Lillois 42 points ; 3e Racing Club Arras, 43 points ; 4e Stade Héninois, 67 points ; 5e Football Club Roubaix 97 points ; 6e Sport Ouvrier d'Halluin, 112 points ; 7e Racing Club Waziers, 129 points.

La remise des prix eut lieu Place Gambetta, Café du Kiosque au cours d'une réunion amicale. Il faut féliciter sans réserve, Messieurs Carlier, Lays, Deloffre, Fidèle Dhinaut frères, Dekerpel, Mortval et les bienveillants donateurs qui permirent la mise sur pied de ce deuxième Grand Prix Pédestre, magistralement doté.

Voilà la saison sportive de 1923 close à Denain sur une épreuve des mieux réussies. C. G.

CROSS-COUNTRY

LE CROSS DE « L'INTRANSIGEANT »

L'Eliminatoire du Nord

Les éliminatoires de la Ligue du Nord ont eu lieu à Lille.

L'organisation en avait été confiée à l'Olympique Lillois. La direction en incombait à M. J. Détrez, aidé de MM. Caire, du C.A.S.G. ; Spriet du S.C.F. et Victor Caillarde.

Voici le classement de la catégorie, classe après (10 kilomètres) :

1er Marcel Thooye, de l'O.L., en 34 6" ; 2e Unwyn, à 50 mètres ; 3e Collin à 100 mètres ; 4e Octave Vermeullen ; 5e Jacques Dupont ; 6e Bruno Minotte.

Les concurrents de la catégorie classe non appelée 7 (kilomètres) se sont placés dans l'ordre suivant :

1er Maurice Lievens, de l'O.L. ; 2e René Manlard ; 3e Robert Mariniez ; 4e Marius Lejosle ; 5e Marcel Marescaux ; 6e François Leraste.

Les crossmen Marcel Thooye et Maurice Lievens sont donc qualifiés pour participer à la finale.

NATATION

LA COUPE DE NOEL

Hier après-midi a été disputée la classique épreuve annuelle de natation intitulée « Coupe de Noël » et qui consiste en une traversée de la Seine en diagonale avec arrivée au Pont Alexandre.

Comme les années précédentes un public nombreux a assisté à cette courte mais originale épreuve, dont le but est surtout de prouver que l'on peut très bien se jeter à l'eau en plein hiver pour coopérer à un sauvetage.

L'épreuve qui depuis sa création remontant à l'année 1906, a toujours été gagnée par un nageur connu, a failli aujourd'hui à la tradition.

En l'absence de Pernot, vainqueur l'an dernier, malade et du Belge De Sonnay, la course est revenue au Hongrois Lasloy, précédant de justesse Vallerey et le lieutenant Thibault.

L'eau accusait une température de moins de quatre degrés et le courant était de 6°.

HIPPISME

COURSES DE VINCENNES

1re Course. — 1. Percey (Picard), g. 96 ; 20.50 ; 2. Tarvis (Guérault), p. 12.50 ; 3. Pêle (Marie) p. 28.00.

2e Course. — 1. Sady Wordy (Courtade) 48.00, p. 16.50 ; 2. Salady (Guérault), p. 14.0 ; Sir Leyburn (Delamare), p. 17.00.

3e Course. — 1. Tilos (Neveux), g. 42.0 ; 27.50 ; 2. Ukraine (Picard), p. 39.50.

4e Course. — 1. Trianon (Lapovilla), g. p. 31.50 ; 2. Troann, H de Sat-Val (Capel) 42.00 ; 3. Thalma Wilkes (Guérault), p. 56.

5e Course. — 1. Ripaille (Marie), g. 33 ; 31.50 ; 2. Sonia (Picard), p. 24.00 ; 3. Tabayle), p. 77.00.

6e Course. — 1. Quo Vadis (Capovilla) ; p. 17.50 ; 2. Olotai Khan (Masson), p. 1 ; Stabat (Monsieur), p. 21.00.

Grande Semaine du Poi à LILLE

Vous goûterez dans toutes les friteries de ville de Lille les délicieuses frites à l'huile de table des Chartreux adoptée pour ses qualités comparables. La plus douce, la meilleure, plus économique.

LES « PIQUEURS » OPERE

Dans la soirée de dimanche, Mines Helène Dupuis, 41 ans, ménagère, domiciliée caserne du Prince-Eugène ; Germain Duc, demeurant 9, rue Germinal, à Bag et Sarah Ackermann, 35 ans, domiciliée rue Sorbier, ont été, blessées chacune d'un coup de couteau et à la même partie du corps (la plus charnue), la première, rue de la République, au Pré-Saint-Sauvais ; la deuxième, à la porte de Douai, et la troisième avenue Pasteur, Lillas, par un individu âgé de 18 à 20 ans, de taille moyenne, imberbe, vêtu d'un ton gris foncé, coiffé d'une casquette.

Les blessures faites par ce dangereux maniaque ne sont heureusement pas graves. Une battue organisée par le commissaire de police des Lilas, n'a pas pu découvrir ce singulier « piqueur ».

L'AMERIQUE « HUMID

New-York, 25. — Les agents de la prohibition viennent d'opérer une perquisition chez des contrebandiers d'alcool qui fréquentaient la plus riche clientèle de la capitale. Ils ont découvert une liste de clients qui portait 2.500 noms.

Aucun de ces noms n'a encore été donné, mais il paraîtrait que deux membres du gouvernement, des sénateurs, des députés, des diplomates étrangers, ainsi que des membres de la haute société, auraient été des clients assidus de l'association.

Les autorités de la prohibition déclarent que les noms portés sur la liste seront publiés et que des poursuites seront intentées en dépit de la haute position sociale des délinquants.

Le procès du baron Coppée commencera le 14 janvier

Bruxelles, 25. — On avait cru il y a quelques jours que le procès du baron Amedée Coppée serait retardé jusqu'au moment où seraient closes les instructions connexes ouvertes depuis la reprise de cette affaire. Il n'en sera rien. M. le Conseiller Winckelmans vient de fixer le rôle de la session d'assises, elle s'ouvrira le 14 janvier et sera exclusivement consacrée au procès Coppée qui est destiné à avoir un grand retentissement.

Les défenseurs ont l'intention d'appeler à la barre plusieurs témoins particulièrement sensationnels. On cite notamment le comte de Brocqueville, président du Conseil Belge pendant les années de guerre ; M. Aristide Briand qui déposera au sujet de l'affaire von Lancken de 1917, à laquelle le baron Coppée fut très mêlé ; un éminent général français et le cardinal Mercier, archevêque de Malines.

LES FONDS ALLEMANDS EN HOLLANDE

Amsterdam, 25. — On annonce que le député communiste Van Ravesteyn se dispose à poser un certain nombre de questions au Ministère Hollandais des Finances. Ces questions auraient trait aux intentions du Gouvernement néerlandais quant à la mission du Comité d'Experts de la C. D. R. chargée de la recherche des capitaux allemands dans les banques hollandaises.

LE PAPE POURRA DIRE DES MESSES PAR T. S. F.

Rome, 25. — Le Pape vient d'approuver un projet qui permettra d'ériger dans les jardins du Vatican, une puissante station de T. S. F. Grâce à cette station le Pape pourra dire des messes qui seront entendues par tous les catholiques du monde entier.

UN TRAITE DE COMMERCE SERA BIENTOT SIGNE ENTRE LA RUSSIE ET L'ITALIE

Rome, 25. — Le « Secolo » assure que le traité de commerce avec la Russie sera signé avant le 31 décembre.

Selon le même journal, il est probable que M. Di Cesaro, ministre des Postes, sera nommé ambassadeur d'Italie à Moscou.